

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 68 (1917)  
**Heft:** 7-8

**Rubrik:** Communications

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## COMMUNICATIONS.

### Le pic bigarré.

Par Eugène Rambert.

Notre écrivain national Eugène Rambert, qui fut un naturaliste-poète distingué, a publié, en collaboration avec le peintre P. Robert, un livre délicieux : *Les oiseaux dans la nature*. Cet ouvrage est vieux de trente-huit ans, mais il n'a pas vieilli. La première édition avait paru dans un très grand format, peu commode. On a eu l'heureuse idée de le rééditer en rajeunissant le livre par un format moins solennel.<sup>1</sup> Cette nouvelle édition reproduit à la perfection les brillantes compositions de Paul Robert, qu'il a transformées et dont plusieurs sont inédites ; ces 50 planches coloriées sont admirables de naturel.

Quant au texte, il est demeuré le même. Ces courtes monographies de 50 de nos oiseaux sont les pages les plus parfaites que Rambert ait jamais signées. Nulle part son talent de naturaliste-poète n'a déployé plus de souplesse, de grâce et de variété. C'est un bon juge, M. Philippe Godet, l'auteur de la préface de la nouvelle édition, qui nous l'assure et nous l'en croyons volontiers.

Rambert a trouvé le secret d'individualiser ses personnages. Et il y a réussi grâce aux ressources infinies d'un talent où entraient à proportions égales l'observation et la sympathie.

On lira ci-dessous la reproduction d'un de ces médaillons si vrais et si vivants.

C'est l'aile qui fait l'oiseau. Et cependant, il est des oiseaux à qui l'aile semble n'avoir été donnée qu'à titre d'instrument supplémentaire. De ce nombre sont les pics. — On en compte plusieurs espèces, dont six sont assez communes sous nos latitudes. Ce sont le *pic noir*, le plus beau et le plus grand de tous, sombre habitant des gorges et des sapinières de la montagne, le *pic cendré* et le *pic vert*, ou *pivert*, comme on l'appelle souvent, par une corruption familière ; enfin les épeiches, ou pics bigarrés, la grande, la moyenne, la petite. On donne souvent à la première le nom assez malheureux de *pic épeiche*. *Epeiche* n'est que le nom allemand *Specht*, pic, estropié par une oreille *welsche*, de sorte qu'en disant *pic épeiche*, on dit en réalité *pic-pic*. La langue est pleine de ces pléonasmes inconscients. Le nom de *pivert bigarré*, aussi fort en usage, est un contresens.

L'espace nous manque pour entrer dans des détails sur chacune de ces espèces. Bornons-nous à caractériser la famille.

Quand la nature veut qu'un oiseau réalise énergiquement l'idéal de son type, du type oiseau, elle concentre ses soins sur l'appareil respiratoire et sur les muscles qui font mouvoir les ailes. Elle a eu quelque autre intention en créant la famille des pics. Ils ont des ailes, — tous les oiseaux en ont — mais des petites ailes relativement à la

<sup>1</sup> Eugène Rambert et Léo-Paul Robert. *Les oiseaux dans la nature*, préface de Philippe Godet. Neuchâtel, Delachaux & Niestlé, éditeurs, 1916. — Prix : relié 30 francs.

grosseur du corps, incapables de soutenir un vol rapide et prolongé. La force du pic est aux pattes, à la queue et au bec.

Le pic est bas sur jambes ; il n'a pas le pied long, mais robuste et puissamment armé. Il n'a que deux doigts tournés en avant, au lieu de trois ; le doigt extérieur est déjeté, comme l'ergot. Tous sont munis d'ongles gros, arqués, tranchants. Les deux antérieurs sont courts et ramassés ; celui qui fait la paire avec l'ergot est le plus long et le plus fort. La queue présente des particularités très remarquables, dont il y a quelques traces déjà chez le grimpereau. Elle se compose de dix plumes, recourbées en dessous, munies de barbes dures, qui ont presque la consistance d'arêtes de poissons ; la tige centrale est plus forte encore ; terminée en pointe vive, elle ressemble à un piquant de hérisson.

De tels instruments ont une destination spéciale ; ils ne sont pas faits pour le vol, mais bien pour permettre à l'oiseau de se fixer contre les troncs verticaux. Je dis se fixer, ce qui est plus difficile que grimper. Avec un élan et des griffes, on court tant bien que mal d'étage en étage ; mais c'est un autre problème que de rester sur place contre une paroi perpendiculaire, et de s'y tenir assez solidement pour travailler dans cette attitude. C'est à quoi servent ces ongles tranchants, particulièrement celui qui est déjeté en arrière, sur lequel s'appuie l'oiseau. Les piquants de la queue entrent dans l'épiderme de l'écorce, comme autant de pointes d'aiguilles, et supportent aussi une partie de l'effort ; les ongles antérieurs, agissant de haut en bas, permettent au pic de se renverser en arrière, si sa besogne l'exige.

Elle l'exige, en effet, à chaque instant, car elle consiste à perforez l'écorce et même le bois des arbres. Pour lui en fournir les moyens, la nature a muni le pic d'un outil double, à la fois marteau et ciseau. Le marteau, c'est la tête, emmanchée d'un cou qui n'est pas très long, mais souple, nerveux et fort ; le ciseau, c'est le bec. Ce bec est bien un ciseau, non une pointe, ni une pioche, comme pourrait le faire croire le nom que l'on a donné à l'ouvrier qui s'en sert. Il est d'une substance très dure aussi, épais et presque rond à la base, puis carré et cannelé, avec des arêtes tranchantes, enfin aplati et terminé brusquement en coin de bûcheron bien aiguisé.

Travailleur infatigable, le pic ne cesse de faire jouer son outil, frappant et refrappant du bec, taillant l'écorce, taillant le bois, enlevant bûchette après bûchette. Mais il possède un autre engin, peut-être plus extraordinaire encore : sa langue. Elle est longue, affilée, pointue, cornée, munie de crochets à son extrémité, faite pour transpercer les vers sous l'écorce et pour les arracher à leurs cachettes. Il y a une force étonnante et une merveilleuse prestesse de mouvement dans les muscles qui la font jouer, comme dans ceux qui font jouer le bec : au moment voulu, elle part comme un trait lancé par un ressort.

Nous ne saurions rien des mœurs de cet oiseau, nous ne l'aurions jamais vu dans la forêt, nous n'en posséderions que le squelette qu'il n'en faudrait pas davantage pour reconnaître en lui une des créations

les plus ingénieuses de la nature. Tout le monde l'admire-t-il comme il le mérite? Il ne le semble pas. Les hommes ont des idées étroites. Emprisonnés dans les limites d'une courte existence, ils ont coutume dans leurs études de se hâter vers un résultat. Ils aiment les résumés, ils abrègent, ils classent. La nature, qui a du temps, multiplie les inventions et semble prendre à tâche de mettre les classifications en défaut. Elle ne s'empare d'un titre que pour le varier indéfiniment, et à force de le varier, elle le retourne. Elle fait voler des poissons et des quadrupèdes, et parmi les oiseaux, elle crée le pic, l'ouvrier immobile, le piocheur, le marteleur, le ciseleur, le bûcheron fixé au tronc où l'attache l'espérance d'une proie. Les types purs sont peut-être les plus beaux; mais la nature n'est nulle part plus intéressante, plus curieuse, plus étonnante que dans les types retournés. *Eug. Rambert.*

*Note.* Le médaillon suivant de Rambert est consacré au *pic vert*. Il débute ainsi: „Oui, certainement, l'homme est enclin aux idées étroites! Quand il rencontre un écureuil, c'est-à-dire un animal à quatre pattes, fait pour marcher et courir sur le sol, et qu'il le voit se livrer à de brillants exercices de voltige aérienne, il est charmé et désarmé. L'écureuil peut tout se permettre: de lui tout plaît, tout enchanter, tout est pardonné. Les forêts attestent ses déprédatations; n'importe, c'est l'écureuil. Sa grâce est la plus forte. Mais voici un oiseau qui mène une existence obscure, qui se cache au fond des bois, qui se sert peu de son aile, qui pique du bec l'écorce des arbres, qui travaille pour vivre, au lieu de chasser, en vrai gentilhomme, dans les parcs du vaste azur: de lui tout déplaît, tout est crime ou délit; on paye une prime à qui-conque le tue, et les poètes et les naturalistes regardent en pitié cet être ailé qui ne mène pas une vie d'oiseau. L'idée d'encourager la chasse au pic est une pure absurdité. C'est un oiseau qu'il faudrait introduire, au contraire, partout où il manque et protéger partout où il existe. Les forestiers n'ont pas de plus utile auxiliaire. Il vit des parasites de l'écorce et du bois dont il fait une énorme consommation. On comprendrait, à la rigueur, le préjugé qui le condamne, s'il s'attaquait au bois vert; mais il ne s'attaque jamais qu'au bois vermoulu, de sorte qu'il fait beaucoup de bien sans aucun mal appréciable.“

Si Rambert avait pu revoir lui-même son texte, il aurait revisé sans doute le jugement qu'il émettait ci-dessus. Il aurait constaté que l'écureuil ne jouit plus d'une impunité aussi imméritée. Le forestier sait parfaitement taxer à sa juste valeur la gravité des dégâts qu'il cause à la forêt et, loin de tout lui permettre, il le paie bel et bien, par-ci par-là, en monnaie de petit plomb.

Quant au pic, il est démontré, et de façon irréfutable, qu'il s'attaque parfois au bois vert, au hêtre en particulier. Cela n'empêche nullement le forestier d'apprécier comme il convient les services très réels qu'il lui rend. Et ceux-ci ne consistent pas uniquement dans la destruction de parasites; il faut y ajouter encore sa collaboration à la dissémination de graines forestières. Ce travail peut contribuer parfois à la reproduction naturelle de quelques essences précieuses, ainsi l'arole. Aussi bien, le pic est-il aujourd'hui un oiseau que l'on ne chasse pas et que le forestier voit de bon œil dans ses futaies. Si donc Rambert pouvait revenir chanter à nouveau la grâce et l'utilité de nos amis les oiseaux, il aurait sans doute grande satisfaction de constater que parfois l'homme est susceptible d'abandonner ses idées étroites et de se rallier à de meilleures. Nous voulons nous en réjouir aussi. *H. B.*

### Un cas typique d'invasion par le champignon des maisons.

Pendant l'été 1916, on a constaté l'apparition du champignon des maisons (*Merulius lacrymans* Jacq.) sur le plafond boisé de la cave du petit observatoire du jardin d'essais forestiers de l'Adlisberg, près de Zurich. Ce cas bien typique vaut d'être décrit.

La maisonnette comprend une cave, deux locaux au rez-de-chaussée et un galetas. Toute la construction est en bois, à l'exception d'un mur de fondation et du plancher de la cave qui sont en béton; elle date de 1888.

Cette apparition du champignon était d'autant plus inattendue que, moins d'un an auparavant, le bâtiment avait été réparé en entier. On avait, en particulier, amélioré l'écoulement des eaux sous la cave et agrandi ses fenêtres pour pouvoir y serrer les outils employés au jardin.

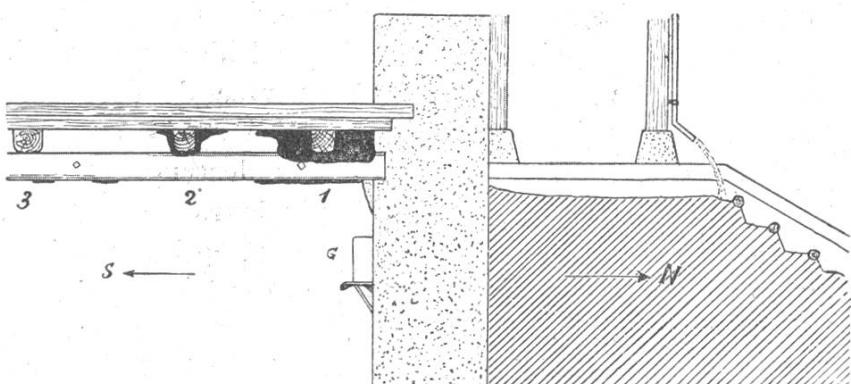
Le plafond de la cave est supporté en son milieu par une poutre métallique formée de deux pièces en U avec garnissage en bois. Les poutres latérales sont en bois équarri et viennent reposer à l'une de leurs extrémités sur le porteur principal. Ces extrémités, le long de la ligne médiane, ne sont pas jointives; l'espace qui les sépare, large de quelques centimètres, est garni de mortier (voir les deux coupes suivantes).

En 1916, on constata que la poutre la plus rapprochée du mur au nord de la cave était contaminée par un champignon; l'extrémité reposant sur la pièce métallique était recouverte d'une croûte de l'épaisseur du doigt. Cette croûte s'étendait sur le garnissage de mortier ainsi que sur le porteur métallique et commençait à revêtir une partie du plafond. Sur le fer, la croûte était mince et fortement adhérente, tandis que sur le mortier et le bois elle n'adhérait que faiblement et montrait sur le côté inférieur une structure radiale assez distincte. Des fentes du garnissage s'échappaient des cordons rubannés, longs de 5 à 10 cm, qui permirent de se rendre compte que la pourriture progressait à l'intérieur du garnissage ligneux, entre les deux porteurs métalliques, jusqu'à 1,50 m du mur et avait dépassé la seconde poutre. Autour de deux de ces cordons se détachait un corps elliptique, en forme de gâteau, d'un diamètre de 5 à 8 cm; son bord était lisse, de couleur blanche, la surface couverte de plis formant des aréoles; le centre se colorait en rougeâtre.

Il s'agissait des organes de fructification du plus dangereux des champignons de nos bois de construction, du *Merulius lacrymans*, soit du champignon des caves ou des maisons (Hausschwamm). Le revêtement champignonneux à l'extrémité de la première poutre était nettement bordé d'une zone blanche. Autour de cette zone d'ouate, la masse mycélienne présentait des plis vermiculés et était de couleur rouge-violette. Au centre la masse devenait plus compacte, se divisait en cellules et, dans ses parties les plus vieilles, ressemblait à un champ de stalactites. Toute cette partie était abondamment pourvue de spores couleur de rouille. Les toiles d'araignée qui enguirlandaient le plafond

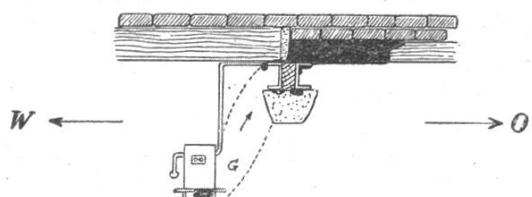
étaient brunies par les spores échappées de ces fructifications du mérule. Ces dernières étaient perforées par places et une nouvelle couche de mycélium débordait par dessus.

Tous les symptômes semblent indiquer que le mérule fut apporté par la planchette sur laquelle fut installé, lors des réparations, le compteur à gaz G. Cette planchette, fortement recouverte de mycélium,



Coupe du plafond et du mur de fondation  
au nord de la cave de l'observatoire de l'Adlisberg.

touchait au mur toujours un peu humide du côté nord de la cave. Or, le mycélium du mérule est capable de progresser rapidement même sur des supports complètement stériles ou aussi de les traverser. Ce fait permet d'admettre que le mérule, parti de la planchette, s'est étendu sur le mur et, de là, a atteint enfin le plafond.



Poutre du plafond de la cave de l'observatoire de l'Adlisberg  
contaminée par le *Merulius lacrymans*.

On pourra s'étonner et à bon droit que, dans notre cas, le champignon ait fait son apparition malgré l'assèchement et l'aération de la cave et que, fait qui semble surprenant, il se soit montré immédiatement après cette réparation. Le fait est cependant assez fréquent. Et il arrive souvent, lors de réparations, que l'on provoque l'infection par l'emploi de vieux bois porteurs de mycélium du mérule. Dans la majorité des cas, le champignon a son point de départ dans le plafond d'une cave, ou à sa proximité. Et très généralement la propagation se fait, comme à l'Adlisberg, par des pièces de bois, poutres, qui sont en contact avec une muraille située au nord. Le développement des fruc-

tifications tel que nous venons de l'esquisser se rencontre fréquemment, et est bien typique pour le mérule.

Pour lutter contre l'infection, on gratta, en été 1916, toute trace quelconque du champignon, ce qui permit un dessèchement des parties contaminées. En février 1917, le plafond de la cave fut démolie; on put alors vérifier que le développement du mérule ne s'étendait guère au-delà de ce que le premier examen avait permis de constater. Il fut établi aussi que le garnissage ligneux entre les deux pièces métalliques en U traversait en entier le mur au nord (ceci n'est pas visible sur la coupe à page 143). C'est sans doute à ce vice de construction qu'il faut attribuer la progression rapide du parasite après l'infection.

Depuis quelques années, les champignons destructeurs de nos bois d'œuvre ont causé de vraies épidémies à plusieurs endroits en Suisse. Dernièrement, une note parue dans les journaux, qui a causé un certain émoi, annonçait que plusieurs bâtiments de Genève appartenant à la Confédération étaient atteints du mérule. Les dégâts causés au seul bâtiment des postes et du télégraphe ont été taxés à fr. 32,000. On peut bien admettre que le parasite n'a pas attaqué seulement les bâtiments fédéraux; l'épidémie a probablement atteint de plus grandes dimensions.<sup>1</sup>

L'importance du champignon des maisons n'a pas cessé malheureusement de grandir. Aussi a-t-on beaucoup écrit à ce sujet et nombreuses ont été dernièrement les expériences faites, un peu partout, pour l'étude des moyens propres à combattre le redoutable parasite.

(Traduction d'un article du Dr H. Knuchel.)

N. B. Nous n'avons pu donner la traduction que d'une partie du travail du Dr Knuchel. L'article original contient en outre: une partie générale sur les affections causées au bois d'œuvre par les champignons, une étude de l'influence du mérule sur la santé des habitants de maisons contaminées, puis quelques considérations sur le côté juridique de la question. Nous renvoyons ceux de nos lecteurs que la question intéresse au bel article du Dr Knuchel, paru à la Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen 1917, nos 5/6 et suivants.

### Démission de M. le professeur Th. Felber.

Le Journal nous apporte, à son dernier numéro, la nouvelle attristante de la démission de M. le professeur Th. Felber. Le Conseil fédéral a accepté cette démission avec remerciements pour les services rendus, durant une activité professorale soutenue de 24 ans, aux hautes charges scientifiques de notre Ecole, soit depuis 1893, date de sa nomination. Il nous est pénible de nous séparer de notre maître si distingué, bien que nous comprenons les nobles et judicieux motifs qui

<sup>1</sup> C'est bien en effet le cas. Cette épidémie a pris des dimensions tellement inquiétantes que, en 1915, les architectes et entrepreneurs genevois ont chargé un comité spécial de l'étude des mesures propres à enrayer les progrès du parasite. Nous n'avons rien appris des résultats obtenus. (La rédaction.)

lui ont dicté sa décision. Qui dira le labeur que représentent 48 semestres de professorat, doublés à maintes reprises de l'honneur d'être appelé à la charge de principal de l'Ecole forestière. M. le professeur Felber a vu défiler la jeune génération des vingt dernières années, et tous nous lui restons reconnaissants et lui conservons un bon souvenir dans sa retraite bien méritée. La chaire qu'il occupait avec distinction était de la plus haute importance et essentielle au premier chef à la formation scientifique et pratique des jeunes candidats. Il nous a inculqué ses meilleures idées sur les théories des calculs d'accroissement, l'aménagement, l'exploitation, la technologie et l'estimation des forêts. Le but mathématique recherché était développé et illustré par des exercices judicieusement choisis, se rattachant à la pratique. Qui dira toute la joie que nous éprouvions dans ces charmantes excursions du samedi où, insensiblement et à pas comptés, il nous introduisait dans la vie mystérieuse des bois, leurs lois de développement et la technicité de l'exploitation rationnelle. L'abstrait mathématique était agrémenté de séances joyeuses à la table ronde, où la gent écolière avait tôt fait de reprendre ses droits à l'exubérance. Adieu les savants calculs ! Notre philosophie s'en accommodait parfaitement, par adjonction de l'agréable à l'utile ! Ses conceptions aménagistes caderaient logiquement avec ses idées culturelles. Il recherchait constamment l'harmonie et le parallélisme entre la théorie et l'action. Il était un partisan convaincu de la grande école allemande dans les deux directions.

La chaire très importante qu'il occupait n'absorbait pas totalement son activité. Il nous a doté d'intéressants travaux, brochures et conférences traitant de questions sylvicoles, esthétiques et cynégétiques. Le voilà arrivé au bout de sa carrière académique agissante et bienfaisante, emportant dans sa retraite l'estime et l'affection. Nos meilleurs vœux et notre vive reconnaissance le suivent. Puisse notre vénéré professeur jouir d'un repos bien mérité et vivre encore de belles et heureuses années dans le coin de terre qu'il se sera choisi.

Nous permettra-t-on pour finir un modeste vœu ? Un praticien distingué a établi qu'on ne peut reconnaître une utilité réelle à l'aménagement que pour autant qu'il éclaire et stimule la culture, qu'il la contrôle exactement. Le but à atteindre est, en somme, de lier intimement et indissolublement la culture rationnelle à l'aménagement par l'enquête perpétuelle et exacte de nos opérations culturelles. Nous nous plaisons à espérer que l'homme qui sera appelé à l'honneur de succéder à M. Felber travaillera ainsi que notre honoré professeur dans cette direction.

*Fribourg, le 3 juillet 1917.*

*J. Darbellay.*

### **Dégats par la grêle en forêt.**

Donnant suite à notre article sur ce sujet, paru au dernier cahier du Journal, M. le Dr *H. Christ*, le célèbre botaniste bâlois nous communique les intéressants renseignements suivants pour lesquels nous lui sommes vivement reconnaissant.

„J'ai observé un phénomène semblable à celui que vous signalez dans l'Unterwald, au Schwendiberg, près de Kerns. En 1866, la grande forêt de sapin qui recouvre le faîte nord du Schwendiberg, apparaissait de loin curieusement teintée en gris, à peu près comme une pineraie de l'Allemagne du nord qui aurait été ravagée par des lophyres. Cela provenait des suites d'un orage de l'été 1861, pendant lequel la grêle tomba avec une violence telle qu'elle écorça complètement (abschälte) les sapins sur un côté et abîma leurs branches (zerhackte) sur tout leur pourtour. La plupart des arbres grêlés périrent peu après; le reste végéta dès lors misérablement. Quand l'on songe combien les épicéas de la montagne sont vigoureux et résistants et que généralement la grêle n'y laisse aucune trace de dégâts, on peut se représenter quelle fut la furie extraordinaire de cet orage. Du fond de la vallée, on vit durant trois jours cette croupe montagneuse rester blanche, comme si elle avait été recouverte d'une profonde couche de neige.“

---

## DIVERS.

---

### Le coq de bruyère dans les Alpes vaudoises.

Le naturaliste Fr. de Tschudi a écrit dans son beau livre sur les *animaux des Alpes*, dont la seconde édition a paru en 1854, que le coq de bruyère (*Tetrao urogallus L.*) manquait dans les Alpes vaudoises, mais qu'on le rencontrait dans le Jura de ce canton. A l'en croire, le tétras à queue fourchue et la gélinotte des bois n'apparaissaient que dans les Alpes; le premier devait manquer totalement dans le Jura.<sup>1</sup>

Le classique ouvrage de Tschudi, dont l'historien J. Michelet a dit que „c'est la Bible des Alpes“, vient d'être réédité à nouveau. Le premier fascicule qui sort de presse reproduit, à la page 66, sans y rien changer, la note ci-dessus. Est-elle restée vraie? Il est permis d'en douter.

Pendant les dix-sept ans passés dans le III<sup>e</sup> arrondissement vaudois, qui comprend une bonne partie des Alpes de ce canton, nous avons eu l'occasion de voir assez souvent le grand tétras. Il nous souvient, en particulier, de certain martelage dans la forêt de l'Issalet, sur la rive gauche de la Haute-Veveyse, vers 1900, au cours duquel *trois* magnifiques coqs ont pris leur vol en quelque sorte sous nos pieds. Le municipal M. A. de Budé, président de la Diana, était de la partie. Et nous voyons encore ce parfait chasseur trépigner de dépit — il n'avait pas pris son fusil ce jour-là — et, d'un geste impuissant, mettre en joue avec sa canne le superbe gibier qui s'enfuyait à tire d'aile. M. de

<sup>1</sup> Im Waadtland erscheinen die Urhühner nur im Jura, nicht im Alpendistrikt, die Birkhühner und Haselhühner dagegen nur im Alpenbezirk, erstere nicht aber im Jura. (*Das Tierleben der Alpenwelt*. 2<sup>e</sup> édit., 1854, p. 179).